



PRIX D'EXCELLENCE EN SÉCURITÉ 2024

OBJECTIFS

L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) reconnaît la contribution et l'engagement du secteur ferroviaire envers la sécurité des transports. Elle encourage les intervenants du secteur à adopter de meilleures méthodes de travail et d'exploitation et sensibilise le public aux pratiques en matière de sécurité du secteur ferroviaire. Les Prix d'excellence en sécurité annuels de l'ACFC reconnaissent l'initiative de membres qui démontrent une contribution et un leadership exceptionnels en matière de sécurité, dans trois catégories.

ADMISSIBILITÉ

Rendement admissible au prix les initiatives destinées à promouvoir la sécurité du transport, qui émanent d'une société ferroviaire membre de l'ACFC, de ses employés, clients ou fournisseurs ou de tout autre intéressé désigné par un membre.

CATÉGORIES

Les initiatives doivent se rattacher à l'une des catégories ci-dessous :

1. Chemins de fer marchandises nord-américains de classe 1
2. Autres chemins de fer marchandises
3. Chemins de fer voyageurs (intervilles, touristiques et de banlieue)

Sur recommandation du comité de sélection, le Comité de gestion de la sécurité et de l'exploitation (CGSE), choisira l'initiative de l'année en matière de sécurité pour chacune des catégories, en se fondant sur les critères de sélection du prix.

CANDIDATURES

Les candidatures doivent être soumises de la façon suivante : sommaire ou lettre décrivant l'initiative et donnant les raisons pour lesquelles elle mérite d'être primée. Nous vous invitons à vous servir du formulaire électronique de présentation de candidature officiel et à y joindre tout document pertinent.

Le nombre de candidatures est limité à une initiative par société ferroviaire membre de l'ACFC, par catégorie.

Date limite de présentation des candidatures :
Le 28 juin 2024

REMISE DU PRIX

Le gagnant recevra un prix d'excellence commémorative et son initiative sera reconnue par le public et le secteur ferroviaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères retenus se veulent équitables, de sorte à ne pas prendre en compte la taille ou les ressources de l'entreprise qui présente une initiative. Il existe donc une catégorie pour les chemins de fer marchandises nord-américains de classe 1, une pour les autres chemins de fer marchandises, et une pour les chemins de fer voyageurs. Une description plus détaillée des critères figure dans le formulaire de présentation de candidature officiel.

UNIQUE ET ORIGINALE

Une initiative est évaluée pour son caractère unique, c'est-à-dire qu'elle est nouvelle et représente une véritable percée.

INNOVATRICE

Est innovatrice l'initiative dont la conception ou la mise en application se démarque de l'approche traditionnelle.

PRÉVENTIVE OU CORRECTIVE

Est préventive l'initiative conçue ou mise en application à la phase de planification d'un projet.

RENTABLE

Est rentable l'initiative rapportant à l'entreprise, à ses employés, à ses clients, à ses partenaires, à l'environnement ou à la sécurité ferroviaire un bénéfice supérieur au capital ou à l'effort investi.

TRANSFÉRABLE

Est transférable l'initiative qui peut être mise en oeuvre, adoptée ou utilisée par l'industrie, une autre entreprise, ses clients, ses partenaires, avec ou sans contrainte majeure.

SOUTIEN POPULAIRE

L'initiative est évaluée en fonction du soutien des employés, des clients, des partenaires ou d'autres parties prenantes.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE

L'initiative est évaluée en fonction de sa reconnaissance officielle (elle a fait l'objet d'un article ou d'une mention par un organisme comme l'O.T.C., T.C. ou le B.S.T., etc.).

L'ACFC est très fier de reconnaître les membres suivants pour leur leadership exceptionnel en matière de sécurité : CN, Cando Rail & Terminals, Rocky Mountaineer, Toronto Terminals Railway and Metrolinx sont les lauréats du Prix d'excellence en sécurité de 2023.

« Le système de signalement des quasi-incidents et des risques du CN permet aux employés d'identifier proactivement les problèmes sur l'ensemble du réseau. Non seulement il nous permet de progresser vers notre objectif d'éliminer les blessures, mais il démontre la culture de collaboration et de confiance qui évolue au sein du CN. »

- Carolyn David,
directrice principale,
Systèmes de sécurité, CN